

Finalement, le 9 juin 1815, le Congrès de Vienne redressa la situation, et tout en amputant, au profit de la Prusse, le pays d'une partie de son territoire — 2^{me} démembrement —, il éleva l'ancien duché de Luxembourg au rang de « Grand-Duché » qui

- a) appartiendra au roi Guillaume I^{er} des Pays-Bas (Hollande plus provinces belgiques) à titre d'indemnité pour différents territoires que celui-ci avait dû céder à la Prusse ;
- b) fera partie de la « Confédération Germanique ». Sa capitale Luxembourg sera ville-garnison de cette confédération. (Deuxième traité de Paris du 20 novembre 1815).

Certes on ne pouvait pas prétendre que le pays avait recouvré son indépendance, mais toutefois son « individualité politique » fut formellement reconnue. D'ailleurs le peuple n'avait jamais perdu le sentiment de cette individualité ce dont les occupants étrangers ont presque toujours tenu compte (sauf entre 1940 à 1945).

Maintenant, que le Luxembourg venait de renaître, il incombait aux enfants de ce pays le devoir de construire peu à peu l'Etat luxembourgeois tel que nous le trouvons aujourd'hui et dont nous sommes si fiers.

Ce fut là le grand travail des hommes d'Etat du 19^{me} siècle, des WILLMAR père et fils, GELLE, Ignace de la FONTAINE, SIMONS, de TORNACO, Emmanuel SERVAIS, de BLOCHAUSEN, Paul EYSCHEN.

A leur côté se trouvaient un grand nombre de bons patriotes, dont le travail constructif et désintéressé, tant au point de vue politique, qu'au point de vue administratif et social, mérite d'être relevé. Parmi ceux-ci figurent Jean, Georges et Auguste Ulveling, trois noms qui ne doivent pas être oubliés.

1. L'Evolution politique du Grand-Duché de 1815 à 1839.

a) Le Gouverneur Willmar 1815 à 1830.

Le 29 mai 1817, le roi Guillaume I^{er} avait appelé aux fonctions de gouverneur pour le Grand-Duché de Luxembourg : Jean-Georges-Othon-Martin-Victorin-Zacharie WILLMAR. *)

Ancien magistrat sous le régime autrichien, substitut, président du tribunal criminel et sous-préfet de Bitbourg lors de la domination française, conseiller directorial du département des forêts incorporé au Bas et Moyen Rhin, chargé de l'administration provisoire du pays devenu Grand-Duché en 1815, le nouveau gouverneur, secondé par un gouvernement provincial, où le secrétaire Jean-Baptiste GELLE jouera un rôle important, administrera pendant 16 ans le pays. Il sera entouré de collaborateurs fidèles, dont Jean Ulveling.

*) Marcel Noppeney : Luxembourg 1830, Jos. Beffort 1934.